



Au cours de l'année scolaire 2020-21, des classes, des ALSH et des espaces jeunes du Libournais vont participer à un parcours d'éducation artistique et culturelle, intitulé « **Notre monde** » conçu par Permanences de la littérature et porté par la Communauté d'agglomération du Libournais.

Les acteurs / partenaires de ce parcours sont :

- Agnès Aubague (artiste),
- Guillaume Trouillard (artiste)
- Naomi Mutoh (Artiste)
- BiblioGironde
- Les bibliothèques Boma (Saint-Denis-de-Pile), Condorcet (Libourne) et la bibliothèque municipale de Guîtres
- La DRAC Nouvelle Aquitaine (Direction Régionale des Affaires Culturelles),
- L'agence culturelle IDDAC (Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel de la Gironde),
- La DSDEN de la Gironde (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale) / Canopée.

AUTORISATION PARENTALE

d'enregistrement de la voix et d'utilisation des productions réalisées dans le cadre du projet *Notre monde*

Nous, soussignés :

NOM :

Prénom :

Demeurant à :

.....

.....

Parent(s) ayant l'autorité parentale sur l'enfant, (prénom, nom) :

.....

inscrit en classe de ou à l'ALSH de :

à l'école de :

pendant l'année scolaire : 2021/2022

Autorise les partenaires cités ci-dessus

à utiliser les productions, les enregistrements de la voix et de l'image de l'enfant nommé ci-dessus

Ces documents ont pour finalité de créer une production artistique sonore. Ils pourront valoriser le dispositif auprès des professionnels de la culture, des élus et des institutions.

Ils seront utilisés à des fins non commerciales.

Les moyens de diffusion et/ou d'exploitation sont les suivants :

Diffusion et exploitation publique des enregistrements sonores dans le cadre du projet Notre monde.

Exploitation Internet notamment sur les sites internet des partenaires du projet et sur le Padlet commun au projet.

Ils pourront en outre être des supports d'information et de valorisation sur les outils de communication des partenaires (dossier de presse, journaux d'information, lettres, brochures...).

Je reconnais expressément que mon enfant ou moi-même ne percevront aucune rémunération à quelque titre et sous quelque forme que ce soit.

Je reconnais expressément donner à titre gracieux à l'ensemble des partenaire cités ci-dessus mon accord pour procéder à la diffusion et/ou à l'exploitation de l'image et des productions de mon enfant.

Cette autorisation est consentie exclusivement dans le cadre de ce parcours d'éducation artistique et culturelle, pour le monde entier et pour une durée commençant à courir à la date de la signature de la présente autorisation et pour la durée maximale de protection des droits d'auteur telle que définie par la législation française (soixante dix années).

☐ N'autorise pas les partenaires

à utiliser les productions, les enregistrements de la voix et de l'image de l'enfant nommé ci-dessus dans le cadre de ce parcours d'éducation artistique et culturelle. En conséquence, la voix et les productions de mon enfant ne peuvent être utilisées.

A _____ le,

Fait pour valoir et servir ce que de droit.

Les Parents de (Nom, prénom de l'enfant) :

Signature des Parents (précédée de la mention « bon pour accord »)

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon (mes) enfant(s), notamment dans un but commercial ou publicitaire.

Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent au vu de

La loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004

La loi RGPD n°2018- 493 du 20 juin 2018 .

Permanences de la littérature, association de loi 1901.

Bureaux : 105 rue du Président Doumer -33500 Libourne.

Tel : 07-86-47-79-49

accueil@permanencesdelalitterature.fr

Siret : 430 016 535 00063. NAF : 9001Z